

[PRS] PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ 2018-2027

État de santé de la population et état de l'offre de la région Grand Est

1. CONTEXTE

Avril 2017



tous ensemble pour votre santé



Sommaire

1 .	C O N T E X T E	1
//1.1	C O N T E X T E G É O - D É M O G R A P H I Q U E.....	4
1.1.1	Population.....	4
1.1.2	Structure par âge	5
1.1.3	Accès, couverture internet	7
//1.2	F A C T E U R S S O C I O - É C O N O M I Q U E S.....	8
1.2.1	Économie	8
1.2.2	Contexte socio-économique.....	9
1.2.3	Conditions de vie	10
1.2.4	Activité, formation et revenus.....	11
1.1.5	Hébergement et réinsertion sociale	13
1.1.6	Parc privé potentiellement indigne (PPPI).....	13
1.2.5	Vulnérabilité énergétique liée au logement.....	14

// 1.1 CONTEXTE GÉO-DÉMOGRAPHIQUE

1.1.1 Population

Population, densité et milieu urbain en 2013, variations 2006-2013 et 2018-2027²

	POPULATION, DENSITE, MILIEU URBAIN			TAUX DE VARIATION ANNUEL MOYEN			2018-2027 ²
	Population	Densité (hab./km ²)	Population urbaine ¹	Total	Dû au solde naturel	Dû au solde migratoire	
Ardennes	280 907	54	58%	-0,24%	0,23%	-0,46%	-0,26%
Aube	306 581	51	60%	0,32%	0,27%	0,05%	0,20%
Marne	569 999	70	66%	0,10%	0,44%	-0,33%	-0,02%
Haute-Marne	181 521	29	46%	-0,47%	-0,03%	-0,44%	-0,43%
Meurthe-et-Moselle	731 004	139	77%	0,11%	0,35%	-0,24%	0,11%
Meuse	192 094	31	43%	-0,12%	0,13%	-0,25%	0,09%
Moselle	1 046 873	168	75%	0,14%	0,30%	-0,17%	0,01%
Bas-Rhin	1 109 460	233	78%	0,40%	0,50%	-0,10%	0,39%
Haut-Rhin	758 723	215	79%	0,43%	0,46%	-0,04%	0,16%
Vosges	375 226	64	70%	-0,18%	0,05%	-0,23%	-0,03%
Grand Est	5 552 388	97	71%	0,16%	0,34%	-0,18%	0,10%
France métr.	63 697 865	117	77%	0,53%	0,47%	0,06%	0,40%
Champagne-Ardenne	1 339 008	52	60%	0,00%	0,29%	-0,29%	-0,07%
Lorraine	2 345 197	100	72%	0,06%	0,26%	-0,20%	0,04%
Alsace	1 868 183	226	78%	0,41%	0,49%	-0,08%	0,30%

¹ Population des communes rentrant dans la constitution d'une unité urbaine soit les communes avec une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants et celles dont plus de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

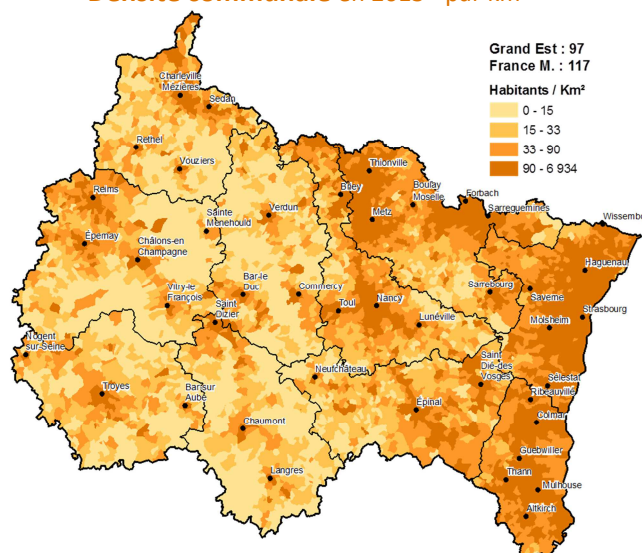
² Taux de variation de la population projetée 2018-2027 issue des projections démographiques de l'Insee (scénario central, modèle Omphale) à partir des populations par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007 et des tendances démographiques 1999-2007.

Source : Insee – RP, Projections Omphale, Exploitation ORS.

Une population globalement en hausse avec des dynamiques démographiques contrastées

Au 1^{er} janvier 2013, la région Grand Est compte 5,5 millions d'habitants. Si la grande majorité de la population (71 %) est concentrée dans l'espace urbain, la région compte tout de même deux départements dont près de la moitié de la population vit en milieu rural (Meuse et la Haute-Marne). Les départements les plus urbains sont les départements alsaciens, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. La population du Grand Est est répartie de manière très inégale sur le territoire. Avec 97 habitants/km², la région présente une densité de population inférieure à celle de la France métropolitaine qui est de 117 hab./km². Les disparités sont très importantes au sein de la région. La densité de population varie du simple au septuple entre départements, avec 29 hab./km² en Haute-Marne et 233 hab./km² dans le Bas-Rhin.

Densité communale en 2013 - par km²



Source : Insee – RP, Exploitation ORS.

Entre 2006 et 2013, la population du Grand Est a augmenté de 0,16 % en moyenne annuelle, du fait d'un solde naturel (différence entre les naissances et les décès) positif contre balançant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties) négatif pour la grande majorité des départements, exception faite de l'Aube. Cette dynamique n'a pas été la même dans l'ensemble de la région. La Haute-Marne a vu sa population diminuer de -0,47 % en moyenne par an, soit la baisse la plus importante de la région, en raison de soldes migratoires et naturels négatifs. Les Ardennes, la Meuse et les Vosges ont également vu leur population diminuer, mais de manière moins marquée, tandis que la population des autres départements de Champagne-Ardenne et de Lorraine a légèrement augmenté. Entre 2006 et 2013, les deux départements d'Alsace ont connu les plus fortes augmentations de population du Grand Est (+0,41 % en moyenne).

D'ici 2027, si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la population du Grand Est devrait continuer de croître, avec une évolution annuelle moyenne de +0,17 % entre 2013 et 2018, puis de manière moins marquée entre 2018 et 2027

(+0,10 %). Cette évolution serait la plus importante dans le Bas-Rhin avec une variation annuelle moyenne de +0,48 % entre 2013 et 2018 et de +0,39 % entre 2018 et 2027 et la plus faible en Haute-Marne (respectivement -0,45 % et -0,43 %). L'accroissement de la population du Grand Est devrait s'essouffler d'ici 2040, avec une variation annuelle moyenne de +0,04 % entre 2027 et 2040.

1.1.2 Structure par âge

Structure par âge, indices de vieillissement et grand vieillissement en 2013

	STRUCTURE PAR ÂGE					Indice de vieillissement	Indice de grand vieillissement
	0-24 ans	25-64 ans	65-74 ans	75-84 ans	85 ans ou plus		
Ardennes	29,7%	52,2%	8,7%	6,7%	2,7%	73,5	45,7
Aube	30,0%	50,8%	9,2%	6,9%	3,2%	79,0	49,0
Marne	31,6%	51,7%	8,2%	5,9%	2,7%	68,2	46,3
Haute-Marne	27,0%	51,5%	10,1%	7,8%	3,5%	97,4	49,7
Meurthe-et-Moselle	31,4%	51,3%	8,3%	6,4%	2,6%	72,3	47,1
Meuse	28,7%	52,0%	8,9%	7,2%	3,1%	81,6	50,5
Moselle	28,8%	54,0%	8,4%	6,4%	2,3%	74,4	42,2
Bas-Rhin	30,7%	53,3%	7,9%	5,8%	2,3%	67,4	43,3
Haut-Rhin	29,4%	53,5%	8,4%	6,2%	2,4%	70,9	44,1
Vosges	28,0%	51,6%	9,6%	7,5%	3,2%	88,0	48,5
Grand Est	29,9%	52,6%	8,5%	6,4%	2,6%	73,6	45,4
France métr.	30,3%	51,8%	8,7%	6,4%	2,9%	73,6	47,6
Champagne-Ardenne	30,2%	51,5%	8,8%	6,5%	2,9%	76,5	47,4
Lorraine	29,5%	52,6%	8,6%	6,6%	2,6%	68,9	45,5
Alsace	30,2%	53,4%	8,1%	6,0%	2,3%	75,4	43,6

³ Nombre de personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans.

⁴ Nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 personnes de 65-79 ans.

Source : Insee – RP, Exploitation ORS.

Une population plus jeune que dans l'ensemble de la France métropolitaine, mais en voie de vieillissement

La région Grand Est présente une structure par âge proche de celle de la France métropolitaine, avec néanmoins une part légèrement plus importante de personnes en âge de travailler (25-64 ans) et une présence de moins de 25 ans et des 85 ans ou plus un peu plus faible. Ce constat varie légèrement au sein de la région, avec des départements plus âgés tels que l'Aube, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges. Parmi les autres départements, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle se détachent avec des proportions importantes de personnes en âge de travailler (25-64 ans).

L'indice de vieillissement, soit le rapport entre la population de 65 ans ou plus et celle de moins de 20 ans est égal à 74 pour le Grand Est tout comme en France métropolitaine.

C'est en Haute-Marne qu'il est le plus élevé, on y compte 97 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans, puis dans les Vosges et en Meuse (88 et 82). Les départements d'Alsace et la Marne présentent les indices de vieillissement les moins élevés (de 71 à 67). L'indice de grand vieillissement, soit le rapport entre la population de 80 ans ou plus et celle de 65-79 ans est quant à lui légèrement plus faible dans le Grand Est qu'en France métropolitaine (45,4 vs 47,6). Il est le plus élevé en Meuse, en Haute-Marne, en Aube et dans les Vosges où l'on compte près d'une personne de 80 ans ou plus pour deux personnes de 65-79 ans, et le plus faible en Moselle et dans les départements alsaciens.

S'il est légèrement moins âgé que l'ensemble de la France métropolitaine, le Grand Est a connu un vieillissement plus rapide. En effet, entre 2006 et 2013, la population de 85 ans ou plus du Grand Est a augmenté de 6,52 % en moyenne annuelle, soit près d'un point de plus que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Cette évolution a été la plus importante dans les départements les plus jeunes tels que le Haut-Rhin et la Moselle (respectivement +7,44 % et +7,31 %) et plus la faible dans les départements les plus âgés tels que l'Aube et la Marne (+5,64 % et +5,65 %).

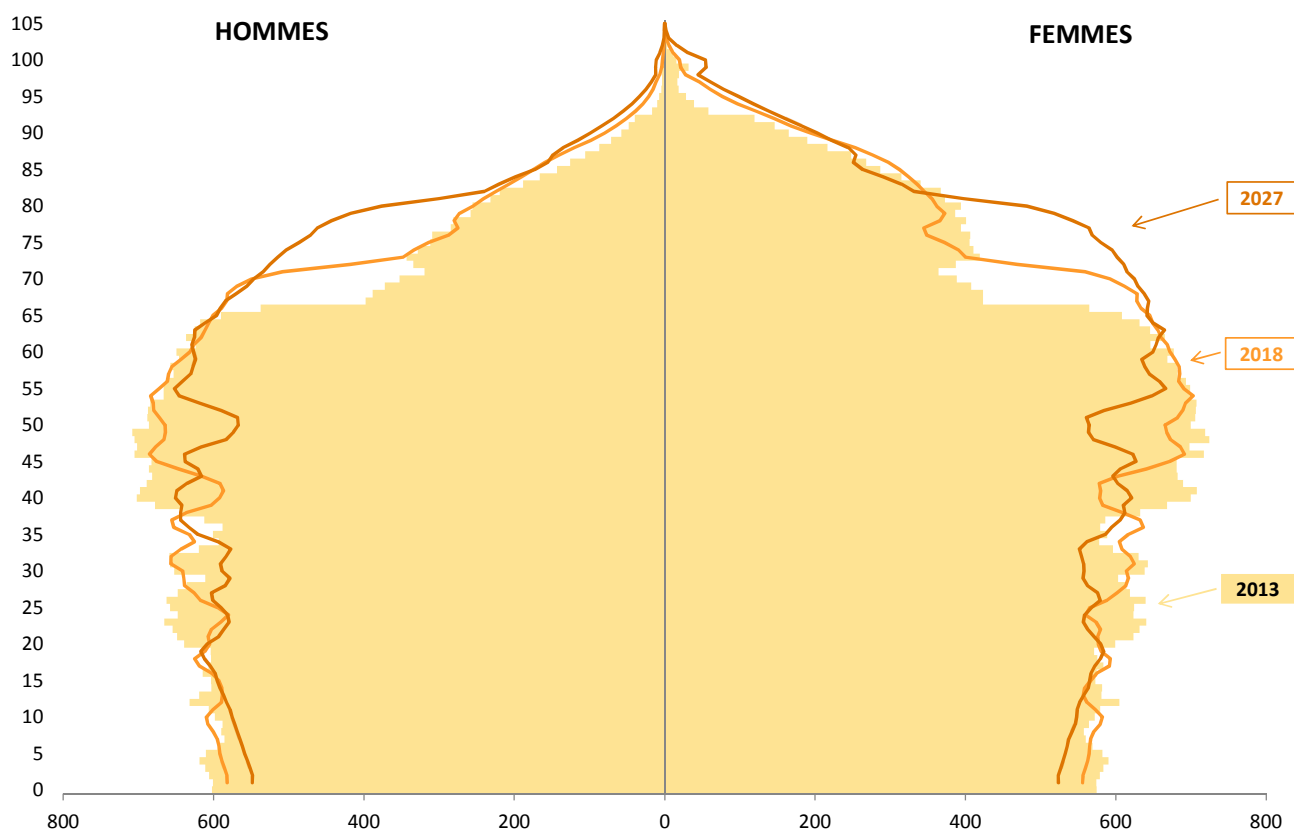
Taux de variation annuel moyen des 85 ans ou plus

	2006-2013	2018-2027 ⁵
Ardennes	6,43%	0,29%
Aube	5,64%	0,90%
Marne	5,65%	0,75%
Haute-Marne	5,81%	0,23%
Meurthe-et-Moselle	6,64%	0,44%
Meuse	6,95%	0,06%
Moselle	7,31%	1,40%
Bas-Rhin	6,49%	1,66%
Haut-Rhin	7,44%	1,34%
Vosges	5,70%	0,56%
Grand Est	6,52%	1,00%
France métr.	5,91%	0,91%
Champagne-Ardenne	5,82%	0,61%
Lorraine	6,73%	0,83%
Alsace	6,88%	1,52%

⁵ Taux de variation de la population projetée 2018-2027 issue des projections démographiques de l'Insee (scénario central, modèle Omphale) à partir des populations par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007 et des tendances démographiques 1999-2007.

Source : Insee – RP, Projections Omphale, Exploitation ORS.

Structure par âge de la population projetée du Grand Est en 2013, 2018 et 2027, en milliers ⁶



⁶ Projections démographiques de l'Insee (scénario central, modèle Omphale) à partir de la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007 et des tendances démographiques 1999-2007.

Source : Insee - Projection Omphale, Exploitation ORS.

Près du quart de la population du Grand Est âgée de 65 ans ou plus en 2027

Entre 2013 et 2018 et entre 2018 et 2027, si les tendances démographiques récentes se poursuivent, la structure par âge de la population régionale devrait continuer à fortement évoluer. La superposition des pyramides des âges de 2013, 2018 et 2027 montre le lent vieillissement de la région. La base de la pyramide rétrécit, alors que la partie évasée de la pyramide (générations nées durant le baby-boom) se déplace vers le haut, la population de 65 ans ou plus de la région passant de 17 % en 2013 à 23 % en 2027. Selon le scénario central du modèle de projection Omphale de l'Insee, 1,30 million de personnes auraient 65 ans ou plus en 2027 contre 0,96 million en 2013, soit une hausse de 35 % en 14 ans (2,2 % par an).

L'effectif de personnes de 85 ans ou plus va augmenter de façon modérée dans les prochaines années, pour croître très rapidement à compter de 2031

Ce vieillissement de la population est cependant à nuancer. Vont en effet arriver dans les classes d'âge les plus élevées (personnes de 85 ans ou plus) des générations peu nombreuses (déficit de naissances dû à la guerre de 1939-1945 et l'arrivée dans les années 30, aux âges de fécondité, des classes d'âge creuses découlant du déficit des naissances de la guerre de 1914-1918). Ainsi, entre 2018 et 2027, la population de 85 ans ou plus ne devrait augmenter que de 1,00 % en moyenne par an. Ce vieillissement qui sera toutefois plus marqué dans les deux départements d'Alsace, ainsi qu'en Moselle (de +1,66 % à +1,34 %) et moins prononcé en Meuse, Haute-Marne et dans les Ardennes (de +0,06 % à +0,29 %). En revanche, à compter de 2031, avec l'arrivée aux grands âges des générations nombreuses du baby-boom, la population de 85 ans ou plus devrait connaître une hausse plus accentuée avec une évolution de 5,2 % en moyenne par an sur la période 2031-2040.

Pour les 75 ans ou plus, l'effet « génération du baby-boom » se fera ressentir dès 2021 et pour les 65 ans ou plus, elle se fait ressentir depuis 2012.

1.1.3 Accès, couverture internet

Pourcentage de logements et locaux professionnels par classes de débit - fin mars 2015

	Inéligible	Moins de 3 Mbit/s	3 à 8 Mbit/s	8 à 30 Mbit/s	30 à 100 Mbit/s	100 Mbit/s et plus
Ardennes	1,9%	17,3%	10,4%	40,7%	24,9%	4,8%
Aube	0,0%	11,9%	12,7%	44,1%	26,9%	4,4%
Marne	0,5%	11,0%	9,2%	27,1%	15,7%	36,5%
Haute-Marne	0,0%	8,9%	11,8%	43,0%	32,0%	4,2%
Meurthe-et-Moselle	1,0%	12,5%	11,8%	28,1%	14,9%	31,7%
Meuse	6,3%	24,9%	15,9%	35,0%	16,2%	1,7%
Moselle	1,0%	12,7%	10,4%	27,4%	12,2%	36,3%
Bas-Rhin	0,0%	5,1%	6,1%	16,2%	22,5%	50,1%
Haut-Rhin	0,0%	8,5%	10,4%	21,5%	12,2%	47,3%
Vosges	1,3%	17,7%	10,1%	37,7%	20,5%	12,7%

Source : Observatoire du très haut débit, France Très Haut Débit, Exploitation ORS.

En moyenne 42,8 % des logements et locaux professionnels du Grand Est ont accès au très haut débit

Selon France Très Haut Débit⁸, un réseau très haut débit est un réseau d'accès à Internet qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. Cet accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 30 Mégabits par seconde. Le déploiement des réseaux très haut débit ont une importance toute particulière dans le contexte actuel de développement de la télémédecine.

Fin mars 2015, en moyenne 42,8 % des logements et locaux professionnels du Grand Est ont accès au très haut débit (> 30 mbit/s), soit plus de la moitié des logements et locaux professionnels des départements d'Alsace et de la Marne, près de la moitié en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, un tiers dans les Ardennes, l'Aube, la Haute-Marne et les Vosges, et seulement 18 % en Meuse. La Meuse présente la couverture la plus faible à l'heure actuelle avec 6,3 % de logements et locaux professionnels inéligibles et 24,9 % disposant d'un réseau de moins de 3 Mbit/s. Au printemps 2013 a été lancé le Plan France Très Haut débit, qui vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations.

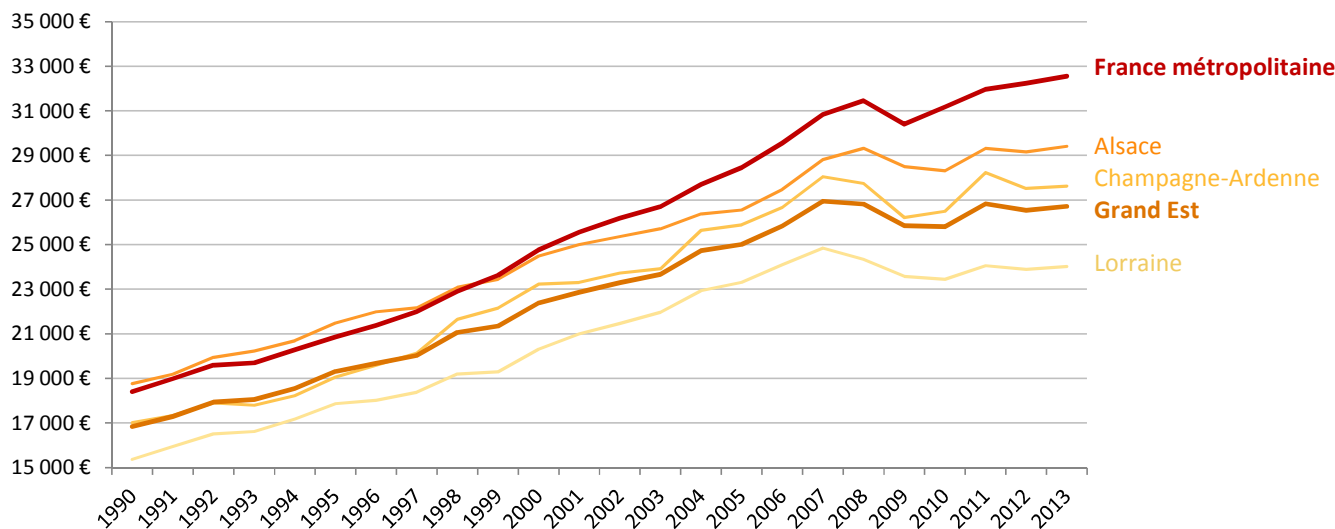
Le déploiement de réseaux d'accès à Internet par les collectivités territoriales (les « réseaux d'initiative publique ») comporte différentes phases : conception du projet, délibérations des élus et sélection d'une entreprise chargée de la construction et/ou de l'exploitation du réseau. Les Ardennes, la Marne, la Meuse et la Meurthe-et-Moselle en sont au stade du dépôt du dossier initial. La Moselle a obtenu un préaccord de financement de l'État, les travaux ont démarré en septembre 2016. Le Bas-Rhin et le Haut-Rhin en sont au stade du dépôt de dossier consolidé, la première phase des travaux s'étend sur la période 2014/2018. L'Aube, la Haute-Marne et les Vosges ont obtenu la décision de financement de l'État.

⁸ <http://francethd.fr/> - Site consulté en octobre 2016.

/// 1.2 FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1.2.1 Économie

Évolution entre 1990 et 2013 des Produits Intérieurs Bruts Régionaux (PIBR) en euros par habitant



Source : Insee – Comptes régionaux, Exploitation ORS.

Les effets de la crise économique et financière se font encore ressentir sur la croissance économique de la région Grand Est

D'après l'Insee, d'une manière générale le produit intérieur brut (PIB) a nettement évolué sur l'ensemble du territoire métropolitain au cours des deux dernières décennies, passant de 1 420 milliards d'euros (18 407 € par hab.) en 1990 à 2 018 milliards (32 559 € par hab.) en 2013. Le constat n'est pas le même pour la région Grand Est. Bien qu'accumulant du retard par rapport à la France métropolitaine, la région Grand Est affichait un rythme de croissance soutenu jusqu'en 2008 et connaît un arrêt assez brutal depuis la crise de 2008, peinant à remonter à son niveau d'avant crise. Ainsi, le PIBR du Grand Est a augmenté de 19,2 % entre 1990 et 2007, passant de 121 milliards d'euros (16 838 € par hab.) à 154 milliards (26 946 € par hab.), mais il n'atteint que 144 milliards d'euros (26 713 € par hab.) en 2013. Cette valeur reste inférieure à celle de 2007 et représente 7,1 % de la richesse nationale. Hormis un léger regain en 2011, le PIBR du Grand Est n'a cessé de reculer depuis 2008, alors qu'il progresse en moyenne dans la métropole.

Le Grand Est est une région contrastée, avec :

- l'Alsace dont le PIBR rapporté à la population reste en 2013 dans le peloton de tête des ante-régions (4^{ème} ante-région de France derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Rhône-Alpes et l'Île-de-France) ;
- la Champagne-Ardenne qui, malgré une croissance économique moins dynamique que les autres anciennes régions du Grand Est, se situe dans la moyenne nationale (9^{ème} ante-région) ;
- la Lorraine qui compte parmi les trois PIBR les plus faibles de la France métropolitaine (20^{ème} ante-région).

Entre 1990 et 2000, l'Alsace (2^{ème} région industrielle de France²) présentait un rythme de croissance proche du rythme national, pour ensuite décrocher et être ralenti par la crise de 2008.

La croissance économique de la Champagne-Ardenne est fortement liée aux activités industrielles et agricoles très présentes dans la région (4^{ème} région industrielle et 1^{ère} région agricole¹), ce qui rend son PIBR plus sensible aux retournements conjoncturels, la production de ces activités pouvant fortement fluctuer d'une année à l'autre. Ainsi, suite à la crise de 2008 qui a particulièrement touché la branche de l'industrie manufacturière automobile, la région très spécialisée en métallurgie a subi trois années de récession de 2008 à 2010. La forte augmentation de la production de champagne en 2011 (22 % de plus qu'en 2010) a soutenu la croissance des activités agricoles et agroalimentaires et a contribué à la croissance régionale.

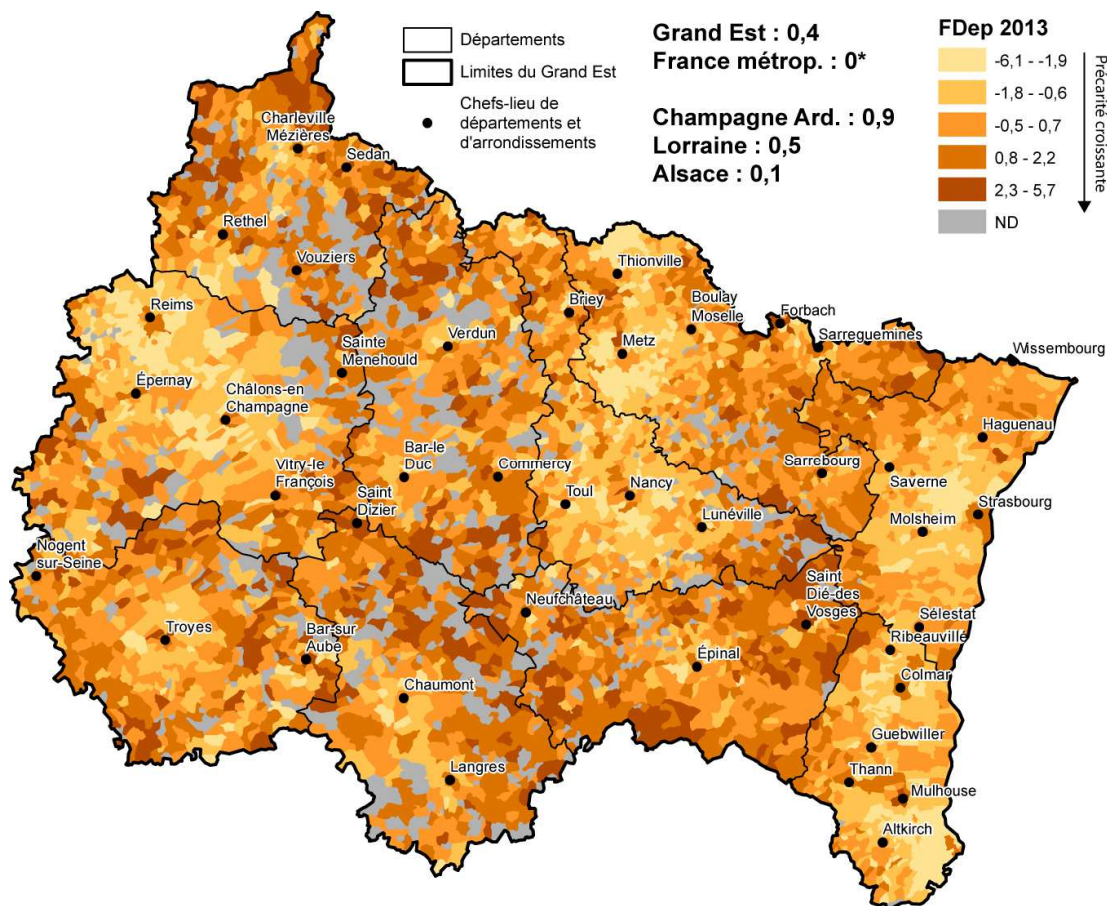
La Lorraine fait partie des régions de France dont la croissance a été la plus faible au cours des vingt dernières années. Les périodes de récession ou de ralentissement économique (crise de 1993, ralentissement de 2001-2002, crise de 2008) se sont

² En proportion d'emplois salariés au lieu de travail.

faites plus lourdement ressentir en Lorraine en raison de sa forte orientation industrielle, mais également de sa situation géographique. Elle se trouve, en effet, éloignée des régions de France les plus dynamiques (Île-de France et Rhône-Alpes notamment), bien que sa proximité avec l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg constitue un atout.

1.2.2 Contexte socio-économique

Indice de défaveur sociale Fdep en 2013



* Moyenne des valeurs communales pondérées par la population.

ND : Indice non disponible. Communes exclues de l'analyse, parce que le revenu médian n'est pas disponible pour le calcul de l'indice (cf. encadré).

Source : Insee – RP, FiLoSoFi, Exploitation ORS.

Une situation sociale plus défavorisée dans les grandes villes et les territoires ruraux

Le Fdep montre un territoire contrasté en matière de défaveur sociale avec, d'une part, les grandes villes de la région (Mulhouse, Troyes, Schiltigheim, Strasbourg, Reims, Colmar, Châlons-en-Champagne, Metz et Épinal notamment), qui présentent une défaveur sociale marquée, et d'autre part, les communes en périphérie des grandes agglomérations qui présentent des situations plus favorables que ces dernières.

La proximité géographique avec des régions et des pays plus dynamiques joue également un rôle positif sur la situation sociale des territoires du Grand Est. Ainsi on observe des situations plus favorables au sud de l'Alsace, territoire bénéficiant notamment par sa proximité avec la Suisse, mais également en Lorraine dans l'ensemble des territoires du sillon lorrain, ainsi que dans l'Aube qui présente des frontières avec la Picardie, l'Île-de-France et l'Yonne.

Les départements les plus ruraux présentent une défaveur sociale plus marquée, à savoir la Meuse et la Haute-Marne, mais aussi les Vosges et les Ardennes. On peut également souligner le fait que, à l'exception des grandes villes, les territoires les plus défavorisés sont ceux qui présentent les densités de population les plus faibles.

L'indice de défaveur sociale du Fdep (Rey et al, 2009) est construit sur 4 variables issues du recensement de la population 2013 (Insee) : le pourcentage d'ouvriers dans la population active, le pourcentage de bacheliers chez les 15 ans et plus non scolarisés, le pourcentage de chômeurs dans la population active et le revenu médian disponible par ménages fiscaux 2013 (disponible uniquement pour les communes de plus de 50 ménages et de plus de 100 habitants). L'indice résulte de la première composante de l'analyse en composantes principales (ACP) conduite sur ces quatre variables. Il a été calculé à l'échelle communale pour l'ensemble des communes de France métropolitaine. L'indice est corrélé négativement avec le revenu médian et le pourcentage de bacheliers, et positivement avec le pourcentage d'ouvriers et le taux de chômage. Ainsi, les valeurs les plus élevées du Fdep correspondent à la défaveur sociale la plus importante sur le territoire et les plus faibles à la défaveur sociale la plus réduite.

1.2.3 Conditions de vie

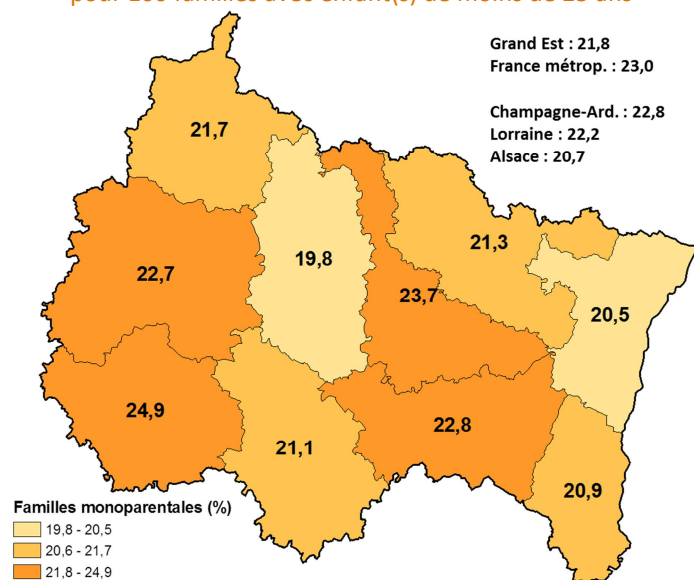
Un peu plus d'une famille sur cinq est monoparentale dans la région Grand Est

En 2013, 23,0 % des familles comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans sont monoparentales en France métropolitaine, contre 21,8 % dans la région Grand Est.

Les parts de familles monoparentales sont les plus importantes dans l'Aube, la Meurthe-et-Moselle, les Vosges et la Marne où plus d'une famille sur cinq est monoparentale. On enregistre les proportions de familles monoparentales les moins élevées dans les deux départements d'Alsace et dans les départements les plus ruraux (la Meuse et la Haute-Marne).

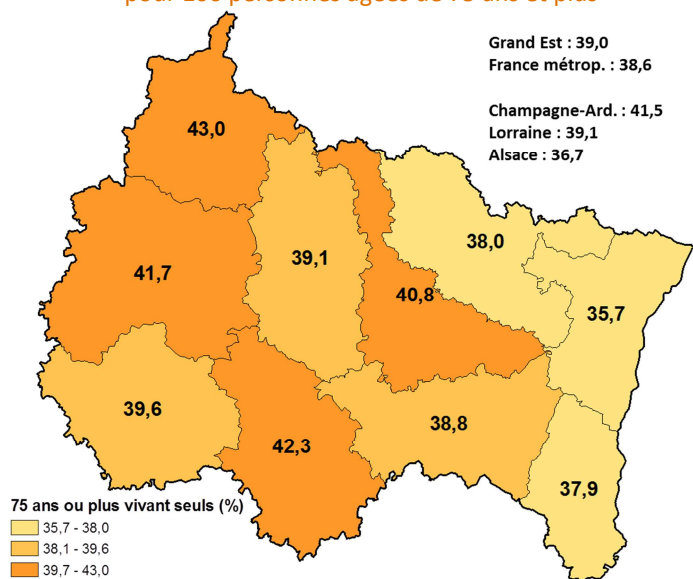
Près d'un enfant de moins de 25 ans sur cinq vit au sein d'une famille monoparentale dans le Grand Est (de 17 % à 22 % selon le département). Dans la majorité des cas, les familles monoparentales sont composées de femmes avec enfant(s). C'est le cas de 81 % à 85 % des familles monoparentales des départements du Grand Est.

Part de familles monoparentales en 2013
pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Source : Insee – RP, Exploitation ORS.

Part des 75 ans et plus vivant seuls à domicile en 2013
pour 100 personnes âgées de 75 ans et plus



Source : Insee – RP, Exploitation ORS.

Les personnes âgées isolées dans les départements les plus à l'ouest de la région

En 2013, près de quatre habitants du Grand Est âgés de 75 ans et plus sur dix vivent seuls à leur domicile (38,9 %), soit autant qu'en France métropolitaine. Cette situation concerne en majorité des femmes (80 %) qui, plus souvent touchées par le veuvage, habitent dans leur majorité seules à leur domicile.

L'isolement des personnes âgées est plus marqué dans les départements de l'ouest de la région. La part des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules varie entre 42 et 43% pour les départements des Ardennes, de la Marne et de la Haute-Marne. Cet isolement est moins fréquent dans les départements les plus à l'est, tels que la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (entre 36 % et 38 % de personnes de 75 ans et plus vivant seules à domicile).

1.2.4 Activité, formation et revenus

Activité et fragilités socio-économiques en 2013

	ACTIVITE			FORMATION	REVENUS		
	Cadres, prof. intellect. supérieures ¹	Ouvriers ¹	Taux de chômage ²	Faible niveau de diplôme ³	Taux de pauvreté ⁴	Foyers fiscaux non imposés	Allocataires du RSA
Ardennes	8,9%	30,5%	16,3%	40,4%	19,2%	59,7%	11,0%
Aube	10,7%	27,3%	15,1%	39,1%	15,5%	54,2%	8,4%
Marne	13,6%	24,9%	13,2%	35,1%	13,9%	49,1%	6,5%
Haute-Marne	8,3%	30,3%	13,4%	40,0%	15,6%	56,9%	7,2%
Meurthe-et-Moselle	14,9%	22,1%	13,5%	31,4%	14,1%	54,1%	8,4%
Meuse	8,4%	29,1%	13,5%	36,9%	15,1%	57,8%	8,0%
Moselle	12,5%	26,0%	13,7%	32,8%	14,2%	57,4%	7,5%
Bas-Rhin	16,8%	24,9%	12,0%	28,1%	12,0%	47,8%	7,5%
Haut-Rhin	13,4%	27,4%	13,7%	30,6%	12,5%	46,9%	6,9%
Vosges	9,7%	29,2%	15,4%	38,6%	15,4%	57,8%	7,9%
Grand Est	13,3%	26,0%	13,6%	33,1%	14,0%	52,8%	7,7%
France métr.	17,4%	21,0%	13,0%	32,2%	14,5%	51,4%	7,6%
Champagne-Ardenne	11,3%	27,3%	14,3%	37,8%	15,6%	53,6%	7,9%
Lorraine	12,5%	25,5%	13,9%	33,7%	14,4%	56,5%	7,9%
Alsace	15,5%	25,9%	12,7%	29,1%	12,2%	47,5%	7,3%

¹ Taux de cadres et professions intellectuelles supérieures/d'ouvriers dans la population active occupée.

² Taux de chômage des 15-64 ans dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

³ Taux de personnes de 15 ans et plus non scolarisées sans diplôme ou au plus brevet d'études de premier cycle (BEPC), brevet des collèges, le diplôme national du brevet (DNB).

⁴ Part de la population ayant un niveau de vie inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Source : Insee - RP, Exploitation ORS.

De forts différentiels socio-économiques entre les territoires urbains et ruraux de la région

En 2013, avec 16,6 % des emplois exercés dans l'industrie, le Grand Est est la deuxième région la plus industrielle de France métropolitaine derrière la Bourgogne-Franche-Comté. La proportion d'ouvriers dans la population active occupée y est ainsi supérieure à la moyenne nationale (26,0 % vs 21,0 %) alors que la proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures y est inférieure (13,3 % vs 17,4 %). Les ouvriers sont surreprésentés dans l'ensemble des départements de la région et notamment dans les départements les plus ruraux. Dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges, près de trois personnes qui occupent un emploi sur dix sont ouvriers. A l'inverse, les départements les plus urbains (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Meurthe-et-Moselle et Moselle) présentent une plus forte proportion de cadres. Même constat pour le niveau de diplôme, avec près de 40 % des personnes non scolarisées sans diplômes ou avec au plus BEPC, brevet des collèges ou DNB dans les départements les plus ruraux contre de l'ordre de 30 % dans les départements les plus urbains. Le taux de chômage chez les 15-64 ans du Grand Est, proche du niveau national (13,6 % vs 13,0 %) est, quant à lui, plus important dans les Ardennes, l'Aube et les Vosges et le plus faible dans le Bas-Rhin.

Lorsque l'on s'intéresse aux cinq indicateurs qui apportent une indication sur la fragilité sociale des territoires (chômage, niveau de diplôme et les indicateurs relatifs au revenu), on constate que la situation du Grand Est est proche de la situation nationale, avec des situations contrastées entre les départements. Le département des Ardennes présente la situation la plus défavorable de la région sur l'ensemble des cinq indicateurs retenus. Les Vosges, l'Aube, la Haute-Marne et la Meuse présentent une situation défavorable sur une majorité d'indicateurs (sur trois à quatre indicateurs parmi les cinq retenus). En opposition à ces situations, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin présentent les situations les plus favorables de la région. La Marne, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle présentent quant à elles des situations médianes, proches des valeurs régionales et nationales. Plus en détail, à l'exception des Ardennes où près d'une personne sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, les taux de pauvreté des départements du Grand Est restent proches des moyennes régionale et nationale, voire sensiblement inférieurs, variant de près de 12 % dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin à près de 16 % dans les départements les plus ruraux. En 2013, 7,7 % de la population régionale est couverte par le revenu de solidarité active (RSA - socle et activité), soit un niveau comparable à la moyenne nationale (7,6 %). La part d'allocataires du RSA de la région a augmenté de 14 % depuis 2011. Les départements des Ardennes, de l'Aube et de Meurthe-et-Moselle sont les plus concernés par ces hausses. Plus de la

// 1 - CONTEXTE

moitié (52,8 %) des foyers fiscaux de la région n'a pas été imposée en 2013, soit légèrement plus qu'en moyenne nationale (51,4 %). En 2012, on en comptait 49,4 % soit une hausse de 3,4 points en 1 an. Cette proportion varie de 46,9 % dans le Haut-Rhin à 59,7 % dans les Ardennes. Selon l'enquête typologique de la Banque de France sur le surendettement³ des ménages, on compte 426 dossiers de surendettement déposés dans le Grand Est en 2015 pour 100 000 habitants de 15 ans ou plus contre 417 en moyenne en France métropolitaine, soit 8 % de moins qu'en 2011. Le nombre de dossiers déposés varie quasiment du simple au double sur le territoire, passant de 300 dossiers pour 100 000 habitants de 15 ans ou plus dans le Bas-Rhin à 566 dans la Marne.

³ Un ménage surendetté est un ménage qui ne parvient plus à rembourser ses mensualités de crédits et/ou plus généralement à faire face à ses dettes non professionnelles.

1.2.5 Hébergement et réinsertion sociale

Places installées au 1^{er} janvier 2013 par catégories d'établissement d'hébergement social

	Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)	Centre d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale	Centre provisoire d'hébergement
Ardennes	188	240	183	-
Aube	246	205	191	-
Marne	333	164	342	-
Haute-Marne	129	140	14	-
Meurthe-et-Moselle	714	433	733	-
Meuse	165	120	-	-
Moselle	836	451	377	-
Bas-Rhin	594	620	360	100
Haut-Rhin	468	554	226	20
Vosges	149	70	20	-
Grand Est	3 822	2 997	2 446	120
France métr.	38 785	21 992	21 974	1 480
Champagne-Ardenne	896	749	730	-
Lorraine	1 864	1 074	1 130	-
Alsace	1 062	1 174	586	120

Source : DREES FINESS, Elp, DRJSCS, DGCS, Exploitation ORS.

Une offre importante de places installées en centre d'hébergement social

Au 1^{er} janvier 2013, la région Grand Est comptait 3 822 places en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), 2 997 places en Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA), 2 446 places en Centre d'accueil non conventionnés au titre de l'aide sociale et 120 places en Centre provisoire d'hébergement, soit respectivement 10 %, 14 %, 11 % et 8 % du total de l'offre de places installées en France métropolitaine. La Meurthe-et-Moselle et la Moselle concentrent plus de 40 % de l'offre de places installées régionales en CHRS et en Centre d'accueil non conventionnés à titre de l'aide sociale, tandis que le Haut-Rhin et le Bas-Rhin présentent 40 % de l'offre de places installées régionales en CADA et la totalité de l'offre en Centre provisoire d'hébergement. À noter cependant que la mise en place du plan "répondre au défi des migrations : respecter les droits - faire respecter le droit" en date du 17 juin 2015, prévoit la mise en place en centre provisoire d'hébergement pour les personnes ayant obtenus le statut de réfugiés.

1.2.6 Parc privé potentiellement indigne (PPPI)

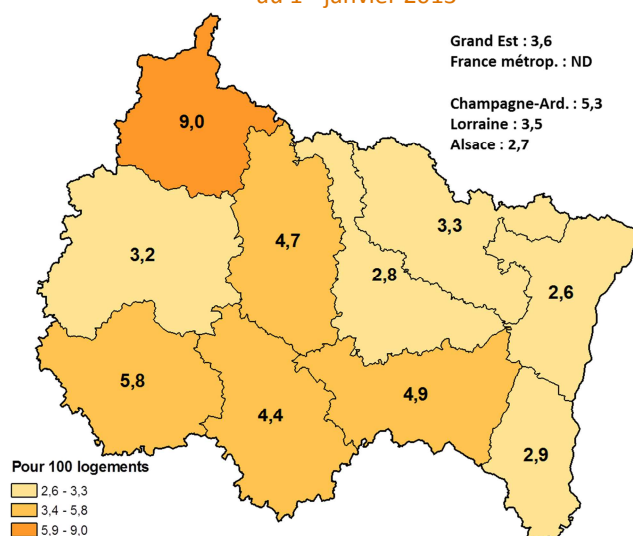
Le parc privé potentiellement indigne en baisse constante dans l'ensemble de la région

Au 1^{er} janvier 2013, 75 273 logements privés étaient potentiellement indignes dans la région Grand Est, au regard de leur classement cadastral et du revenu des occupants. Ces logements représentent 3,6 % du parc régional de logements privés. C'est en Meurthe-et-Moselle que le PPPI est le plus important en valeur absolue (12 864 logements soit près de 17,1 % du total régional).

En revanche, le PPPI représente la proportion la plus élevée du parc privé dans les Ardennes (9,0 %). Depuis 2005, le nombre de logements potentiellement indignes est en baisse dans l'ensemble de la région Grand Est (-6,1 % entre 2005 et 2009 et -6,9 % entre 2009 et 2013).

Cette baisse a été la plus forte en Haute-Marne (-6,5 % entre 2005 et 2009 et -17,0 % entre 2009 et 2013), qui présente en 2013 le PPPI le plus faible en valeur absolue (3 023 logements).

Part de PPPI dans le parc de logements privés au 1^{er} janvier 2013



Source : FILOCOM 2013 - MEDDE d'après DGFIP, Traitement CD ROM PPPI Anah DREAL, Exploitation ORS.

Le Parc Privé Potentiellement Indigne (PPPI) est un indicateur statistique qui constitue un outil de pré-repérage des logements indignes. Le volume et la densité du PPPI permettent de hiérarchiser les besoins et priorités des territoires avant d'approfondir le travail d'identification fin par des études plus poussées et un repérage de terrain.

Sont considérées comme faisant partie du PPPI les résidences principales privées de catégorie 6 (qualité « courante ») occupés par un ménage au revenu inférieur à 70 % du seuil de pauvreté, et les résidences principales privées de catégories 7 et 8 (qualités médiocre à très médiocre) occupées par un ménage au revenu inférieur à 150 % du seuil de pauvreté.

1.2.5 Vulnérabilité énergétique liée au logement

Selon la Loi du 12 juillet 2010, une personne est dite en vulnérabilité énergétique liée au logement lorsqu'elle « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Le niveau de vulnérabilité énergétique repose à la fois sur l'ancienneté du bâti, le niveau de vie des ménages, le profil démographique des habitants, mais aussi sur les conditions climatiques. Sur l'ensemble du territoire métropolitain, le climat est le premier facteur de disparité pour la vulnérabilité énergétique liée au logement⁴.

Selon l'Insee, la vulnérabilité liée au logement « est *a priori* plus élevée pour les habitations les plus petites, où vivent le plus souvent des ménages modestes, ou au contraire pour les plus spacieuses, pour lesquelles le coût de chauffage est important »⁵.

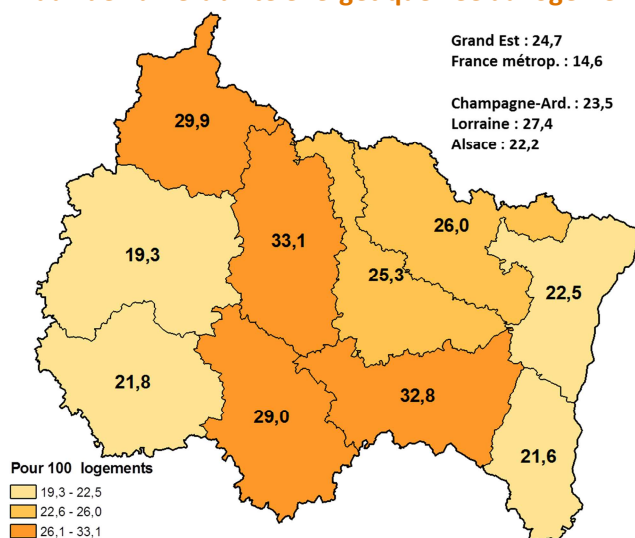
Les ménages des départements de la Meuse, des Vosges, des Ardennes et de Haute-Marne consacrent une part non négligeable de leurs revenus au chauffage de leur habitat

En 2008, les ménages les plus touchés par la vulnérabilité énergétique se trouvent dans les départements de la Meuse (33,1 % des ménages de ce département consacrent plus de 8 % de leur revenu au chauffage de leur logement), des Vosges (32,8 %), des Ardennes (29,9 %) et de la Haute-Marne (29,0 %). Selon l'Insee, la proportion de logements anciens est relativement importante dans ces départements. La proportion de ménages vivant dans un logement construit avant 1975 atteint notamment plus de 71 % dans les Ardennes⁶. Les logements anciens sont plus énergivores, de nouvelles exigences en termes d'isolation et de performances énergétiques ayant été fixées par réglementation dès 1974. Les départements de la Marne, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin présentent les taux de vulnérabilité énergétique les plus bas de la région Grand Est (respectivement 19,3 %, 21,7 % et 22,5 % des ménages).

L'Insee montre dans son étude spécifique à la région Grand Est que les départements ayant le taux de vulnérabilité énergétique liée au logement le plus élevé comptent une proportion plus importante de personnes âgées et des taux de pauvreté importants⁵.

Le taux de vulnérabilité énergétique liée au logement est, pour le Grand Est, de 24,7 % des ménages (soit 577 800 ménages), ce qui est nettement plus élevé que la moyenne de France métropolitaine (14,6 %). La proportion de logements anciens est également importante en Grand Est (61,7 %).

Taux de vulnérabilité énergétique liée au logement *



en 2008

* Part des ménages consacrant plus de 8 % de leur revenu au chauffage de leur logement

Sources : Service de l'observation et des statistiques (SOEs) du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer - Insee, Exploitation ORS.

⁴ Commissariat général au développement durable – Service de l'observation et des statistiques, « Vulnérabilité énergétique : Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget des ménages », Le point sur, n°197, janvier 2015.

⁵ Cochez N., Durieux E., Levy D., « Vulnérabilité énergétique : Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget des ménages », Insee Première, n°1530, janvier 2015.

⁶ Insee, « Proportion de ménages en situation de vulnérabilité énergétique », Volet Logement - Dossier Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, n°1, septembre 2016.

/// ARS Grand Est

Siège régional : 3 boulevard Joffre - CS 80071
54036 Nancy Cedex
Standard régional : 03 83 39 30 30

www.grand-est.ars.sante.fr

